

LA DÉPÊCHE

SPECIAL
27 Avril 2011

234 09 64 / 221 09 32 / 919 66 68 / 970 57 68 Email: ladepeche@hotmail.com

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités
18^e année - N°568 du 26 avril 2011

Relation conflictuelle Média-Partis Politiques

UN NOUVEAU DÉPART



Programme

De la célébration du 51^e anniversaire de l'indépendance du Togo

Vendredi 22 avril 2011

13 H 00 : Prière musulmane à la Grande Mosquée de Lomé
Lundi 25 avril 2011

06 H 00 : Cérémonie traditionnelle (libation) à Amoutivé - Lomé
07 H 00 : Messe catholique à la Cathédrale de Lomé
09 H 00 : Culte protestant au Temple Apégamé à Lomé
15 H 00 : Soirée-spectacle culturelle à la plage de Lomé

Mardi 26 avril 2011

06 H 00 : Course populaire du 27 Avril (hommes et dames)
18 H 00 : Ranimation de la Flamme de l'indépendance par Son Excellence Monsieur le Président de la République
18H 30 : Retraite au flambeau
20H 30 : Concert au Palais des Congrès de Lomé

Mercredi 27 Avril 2011

06H00 : 21 coups de salves
06H30 : Mise en place des populations à la place des défilés
07H30 : Mise en place terminée des autorités administratives, politiques, militaires, religieuses, traditionnelles et les invités
07H40 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale
07H50 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre
08H00 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Président de la République
- Honneurs militaires
- Passage en revue des troupes
- Cérémonie de décoration
- Prestations Chorales
08H 30 : Défilé militaire et civil
11H 00 : Fin du défilé et départ de Son Excellence Monsieur le Président de la République
12H00 : Garden party à la place des fêtes (sur invitation)
15H00 : Finales de la coupe de football et de volley-ball de l'Indépendance
15H30 : Réjouissances populaires dans les cantons
20H00 : Dîner de gala à la place des fêtes (sur invitation)
21H00 : Bal populaire du 27 Avril au Palais des Congrès de Lomé
23H00 : Feux d'artifice au Palais des Congrès de Lomé.

Jeudi 28 avril 2011

09 H 00 : Inauguration du siège de TOGO TELECOM par Son Excellence Monsieur le Président de la République
Jeudi 05 mai 2011
09 H 00 : Ouverture des Journées Portes ouvertes des Forces Armées et de Sécurité à l'Etat-Major Général des FAT
N.B. : Les journées portes ouvertes se dérouleront au même lieu du 05 au 07 mai 2011.

Vendredi 06 mai 2011

09 H 00 : Table-ronde sur la littérature togolaise
15 H 00 : Conférence-débat sur le thème : "50 années de vie littéraire au Togo : bilan et perspectives".

Samedi 07 mai 2011

09 H à 17 H 00 : Exposition des œuvres littéraires au Palais des Congrès de Lomé

Samedi 21 mai 2011

10 H 00 : Cérémonie de remise des prix aux Lauréats du Concours d'idée de création de monuments.

27 avril 1960 - 27 avril 2011

LE 51^e ANNIVERSAIRE DE NOTRE INDEPENDANCE SOUS LE SIGNE DE LA RENAISSANCE DE LA NATION TOGOLAISE



Travaux d'infrastructures routières

L'ETAT AFFIRME SON AUTORITÉ À ADIDOADIN

P5

RPT, C'est fini

REQUIEM POUR LE VIEUX PARTI



L'immeuble de 5 étages qui a débordé de 10m dans l'emprise du boulevard à Adidoadin



L'immeuble en destruction

Campagne mondiale pour l'Education Pour Tous

Au Togo, l'apothéose est prévue pour le 4 mai 2011

La Coalition Nationale Togolaise pour l'Education Pour Tous (CNT/EPT), organise du 2 au 8 mai prochain la 8e édition de la semaine d'action pour l'Education Pour Tous sous le thème "l'Education de Femmes et des Filles".

En prélude à cette semaine d'action, la CNT/EPT a animé une conférence de presse à son siège à Lomé le 22 avril 2011. L'objectif de cette conférence de presse est d'informer les médias sur les enjeux de l'Education Pour Tous afin que ceux-ci soient des relais crédibles. C'est également une opportunité de les mettre au courant de l'importance que revêt pour la société civile active en éducation, l'or-

ganisation de la semaine mondiale d'action pour l'Education.

Dans une déclaration liminaire, le par M. Dossou Dilemand, trésorier adjoint de la CNT/EPT, on retient qu'elle a pour vision de contribuer à la mise en œuvre d'une éducation publique gratuite de qualité accessible à tous sans discrimination aucune au Togo.

La CNT/EPT s'est assignée pour mission d'impliquer la société civile togolaise de l'ensemble des acteurs et décideurs, dans les débats et la gestion de l'éducation en vue de la réalisation des objectifs de Dakar, notamment garantir à tous les Togolais sans discrimination la jouissance de leur droit

à l'éducation.

Selon le président de la CNT/EPT, M. Boyodé Essotina, malgré les efforts qui se font en

reste encore un défi. Les filles sont souvent victimes de violences et de trafics de toutes sortes. Il faut que les autorités com-

restent les filles car, nul n'ignore l'importance d'une femme éduquée dans une société. Il a invité les médias à les accompagner dans cette lutte.

Notons que l'apothéose de la manifestation de la semaine d'action est prévue le 4 mai 2011 au Collège Protestant de Lomé. Pendant cette semaine d'action, la CNT/EPT a prévu plusieurs activités. Entre autres, le dévoilement de deux grandes affiches au carrefour de la Poste Tokoin Séminaire à Lomé, la diffusion du spot télévisé et en langues nationales sur les radios communautaires, des tables rondes, des émissions débats, etc.



mère de l'éducation, celle de la femme et de la jeune fille préparent des mesures conjointes pour assurer l'éducation

T. Vivien

Forum des jeunes à Kara

• De belles résolutions

• Le coût de l'organisation du Forum aurait pu financer des centaines de projets des jeunes

Le gouvernement vient de concrétiser encore une de ses nombreuses actions en faveur de la jeunesse togolaise et de son épanouissement. En effet, le premier Forum national de la jeunesse annoncé par le Chef de l'Etat, vient de rentrer dans l'histoire depuis le mercredi 20 avril 2011. Organisé par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, ce Forum a été un véritable cadre de discussion, de partage et d'échanges entre les jeunes eux-mêmes et entre jeunes et les acteurs du développement de notre pays. Pendant trois jours à Kara, près de 750 jeunes venus de divers coins du Togo ont été impliqués dans la prise de décisions dans les politiques de développement les concernant. Accompagné tout au long de ces travaux par le ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Dogbé, les jeunes ont eu à réfléchir autour du thème: "Citoyenneté, Formation et Emploi : Défis à la Promotion de la Jeunesse Togolaise" en vue d'échanger sur les questions relatives à l'éducation, la santé, la citoyenneté, la formation professionnelle, l'emploi et le chômage.....etc. Durant les travaux, d'éminents consultants et experts ont dirigé les jeunes dans cet exercice de réflexion et de

partage d'idées à travers divers ateliers sur l'éducation, l'emploi la création d'entreprises, la citoyenneté, la consolidation de la paix et la santé de la reproduction. Il s'agit également pour eux de proposer des pistes de solutions et de recommandations aux nombreux problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie. 15 sous-thèmes repartis en 15 ateliers ont permis aux jeunes à travers des débats intenses, responsables et constructifs, d'identifier les nombreux défis à relever en matière de développement et les handicaps à leur insertion sociale et professionnelle. Ainsi suite aux différents ateliers tenus, toutes les propositions faites par les jeunes ont été déversées dans un document de recommandations dont la remise officielle au Chef de l'Etat par le biais du chef du gouvernement qui a clôturé les travaux le 20 avril 2011 au Palais des Congrès de Kara. Plusieurs autorités dont les membres du gouvernement, les députés, les représentants du corps diplomatiques, les autorités administratives, civiles, militaires, traditionnelles et religieuses ont assisté à la cérémonie de clôture marquée essentiellement par la présentation du rapport général et un débat entre les jeunes et les membres du gouvernement présents.

Prenant la parole à cette occasion, Mme Victoire Dogbé, a remercié le Chef de

l'Etat pour avoir permis la réalisation de cette initiative qui témoigne de l'intérêt particulier qu'il accorde au devenir et à la résolution des problèmes de la jeunesse togolaise. Elle a également témoigné son admiration pour l'enthousiasme, l'engagement, la responsabilité et la rigueur dont les jeunes ont fait preuve tout au long des réflexions et des travaux. Ceci témoigne selon elle de leur volonté manifeste et sincère de participer à leur propre prise en charge et au développement de la nation. Quelques recommandations communes et prioritaires ont été ainsi retenues et soumises aux autorités de notre pays. Concernant la citoyenneté et la consolidation de la paix, il a été proposé entre autres de rendre obligatoire l'éducation civique et morale dans les écoles, instaurer la culture de la paix et de la citoyenneté, sensibiliser les jeunes et les impliquer sur les enjeux de la consolidation de la paix, alléger les difficultés de l'obtention des pièces d'identité, accélérer le processus de modernisations et de réformes de la justice, instituer une journée nationale de la paix au Togo etc. Dans le domaine de l'emploi et de la création d'entreprises, des recommandations comme l'identification et le soutien des secteurs porteurs d'emploi, soutenir les jeunes entrepreneurs en les exemptant de taxes durant les 5 premières

années de création de leur entreprise, l'organisation des séminaires et ateliers de perfectionnement, la création d'une mutuelle de santé aux jeunes conducteurs de taxi-moto, faciliter les conditions de créations d'entreprises et le renforcement de l'ANPE. Au niveau de l'éducation et la formation, il a été proposé l'installation de réseau internet sans fil dans les deux universités, la détaxe sur le matériel informatique, la création d'une mutuelle de santé aux étudiants, le renforcement de la gratuité de l'école par des mesures d'accompagnement, la refondation du contenu des enseignements des centres de formation, des écoles et lycées techniques par rapport aux besoins du marché, l'enseignement de l'entrepreneuriat, la création d'un partenariat entre secteur privé et les universités et centres de formations techniques et professionnels et l'insertion des travaux manuels et pratiques dans les écoles, etc. Le chef du gouvernement impressionné par la qualité des recommandations, a promis remettre le cahier de charges au président de la République en vue de son étude. Il a par ailleurs proposé la mise en place d'un programme d'exécution et d'un comité de suivi pour rendre plus effectives ces recommandations. Un débat a permis au chef du gouvernement et à ses ministres de répondre aux ques-

tions et préoccupations des jeunes sur la citoyenneté, la consolidation de la démocratie, la réduction des coûts et des délais d'obtention des pièces d'identité et des récépissés de création d'association, l'accélération des réformes institutionnelles, la célébration d'une journée nationale de la paix, l'adaptation des programmes de formations aux réalités de l'emploi, la vulgarisation des TIC, le renforcement des capacités du Conseil National de la Jeunesse...etc. A la fin de cette cérémonie de clôture, un déjeuner auquel ont pris part les officiels a été offert aux participants dans une ambiance de convivialité. Il faut également rappeler que des expositions de divers produits et prestations de services offerts par des associations de jeunes, ont permis aux participants d'apprécier les efforts consentis par des jeunes. Deux soirées culturelles ont été organisées au grand plaisir des jeunes.

Tout en se félicitant de la tenue du présent Forum, il y a lieu de s'interroger. L'atelier a été un four-tout. Plus inquiétant, le coût du Forum qu'on estime à des centaines de millions. Cette somme aurait-elle pu financer des projets en souffrance des jeunes.

Malheureusement on a préféré la propagande au concret.

Simplice BAMAZI

Le 51^e anniversaire de notre indépendance Sous le signe de la Renaissance de la Nation Togolaise

27 avril 1960- 27 avril 2011, il y a 51 ans que notre pays accéda à la souveraineté internationale. Pour en arriver là, des sacrifices ont été consentis, des compatriotes ont versé leur sang. La lutte a été âpre du Sud au Nord et d'Est en Ouest. Comme dans toute lutte de cette envergure, il fallait un leader, un meneur d'hommes. Ce fut incontestablement M. SYLVANUS OLYMPIO qu'entouraient d'autres nationalistes.

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, Sylvanus Olympio fut un nationaliste hors pair. A ses côtés, on peut citer : Anani Santos, Robert Ajavon, Théophile Mally, Marti Sankarédja, Paul Malazoué, Hospice Coco, Savi de Tové, Paulin Freitas, Gerson-Victor Kpotsra, Paulin Akouété, Namoro Karamoko et d'autres encore. Nous saluons ici leur courage et leur abnégation qui doivent nous servir d'exemple.

La joie et l'allégresse qui ont marqué la naissance du Togo indépendant, sont encore vivaces dans nos mémoires collectives. Malheureusement, la joie a été de courte durée.

Comme toute œuvre humaine, les nationalistes à qui nous devons tous les respects, n'ont pas su gérer les hommes et les femmes en canalisant les éner-

gies. En lieu et place de la cohésion nationale, on a semé la haine et la division. Ce qui devait arriver, arriva.

Les Togolais sont devenus des loups pour des Togolais. Les fondements d'une nation libre et indépendante ont été sérieusement entamés.

C'est dans un contexte d'instabilité chronique qu'interviennent les événements tragiques du 13 janvier 1963.

Au régime démocratiquement élu, devenu autocratique, succède un régime d'exception suivi d'un long règne du parti unique RPT. Sous le parti unique, le pays connut une période de stabilité et de prospérité. Mais le pays n'est pas débarrassé de ses démons. La dictature au vrai sens s'installe. Aucune liberté n'est tolérée, pas de liberté politique, la liberté d'expression et de presse n'existe pas. Au plan économique, c'est le dirigisme. Les éléphants réalisés sans étude ni plan sont devenus des fardeaux pour la nation. Meurtre politiquement et étranglé économiquement, le Togo est au bord de l'explosion. Celle-ci éclate le 5 octobre 1990. Le pays bascule dans la violence. Tous les remèdes prescrits n'y feront rien car la mauvaise gouvernance, le mal dont souffre le pays, demeure.

C'est dans un contexte d'immobilisme total que survient la disparition du général président, l'homme à la méthode dure.

Le renouveau
La mort du président EYADE-MA a été une grande perte. Ils sont nombreux, les compatriotes qui le pleurent encore.

Malgré ses méthodes dures, l'homme était toujours proche de ses concitoyens. Mais aussi paradoxalement que cela puisse paraître, sa disparition a été un soulagement pour le pays. Après lui, les Togolais ont commencé par respirer. Son fils qui lui a succédé a été son antidote. " Lui, c'est moi, moi c'est moi ", déclare Faure dans LA CROIX. On ne peut être plus clair sur la méthode de gestion du pays entre le père et le fils.

Alors que le père avait l'œil sur tout ce qui se passe dans le pays et sévissait à tout. Faure lui fait confiance à la responsabilité humaine. Il parle peu, il laisse faire et sanctionne peu. Le renouveau, Faure le prône dans tous les domaines : politique, économique et social. A la différence du père qui décide, Faure négocie et dialogue. Cela lui sourit. Avec l'Accord Politique Global du 20 août 2006, l'apaisement et la réconciliation ont été amorcés et avec l'accord RPT-UFC du 26 mai 2010, le pays

a enterré définitivement ses vieux démons.

La renaissance de la nation togolaise

Longtemps divisé, le Togo se réconcilie avec lui-même avec la mise en place de la Commission Vérité-Justice-Réconciliation. Celle-ci vient de terminer la pre-

mes indemnisées.

Aux réformes politiques s'ajoutent les réformes économiques : création du Secrétariat Permanent, chargé des Réformes financières, code des marchés, Commission Nationale de Recouvrement des créances des Banques, la Cour des Comptes, Loi sur les marchés



mière phase de son travail qui a consisté à collecter tous les actes de crimes et de violences commis sur l'ensemble du pays de 1958 à 2005.

Une tâche pas aisée. Au terme de ses travaux, la Commission nous livrera ses secrets et les auteurs de crimes et d'actes de violence seront punis et les victi-



publics, l'Inspection Générale des Finances, etc.

Parallèlement, tous les fondements d'un Etat fiable détruits au cours de la longue crise sociopolitique sont redressés.

incontestablement nous assistons à la renaissance de la Nation Togolaise.

KAO Victoire

RPT : C'est Fini

REQUIEM pour le vieux parti

RPT, c'est fini ! Ce n'est pas une boutade, mais une réalité. Le sort du vieux parti qui a régenté le Togo pendant une quarantaine d'années a été scellé la semaine dernière. C'était lors d'une réunion à huit clos de son bureau politique. Lors de cette réunion, le président Faure a été clair. Il est temps de tourner la page du creuset national pour répondre aux exigences d'un monde exigeant qui change.

Tout le bureau politique était au grand complet, le silence, dit-on, serait de marbre.

Au finish, bon gré mal gré, les membres du bureau politique ont applaudi en entérinant sa décision pour son esprit nouveau avant d'aller exprimer leurs états d'âme devant l'hôtel Kara.

Faure a provoqué l'événement

Nous avons l'habitude de citer ce philosophe français qui au siècle dernier déclarait ce qui suit : " Il faut provoquer les événements, c'est la meilleure façon de les dominer ". C'est depuis plus d'un an que le changement de nom au vieux parti était dans l'air, comme un ballon d'essai. Cela a permis de son-

der l'opinion et l'ambiance au sein du RPT puisque pour le reste, le parti est vorni.

Comme nous le déclarions dans nos précédentes éditions, deux camps diamétralement opposés s'affrontent. Le front des rénovateurs et celui des conservateurs. C'est donc le premier camp qui vient de l'emporter. On peut dire qu'il n'y a pas eu match. Dans un parti où il n'y a qu'un seul bailleur de fonds, il est plus facile de décider.

Maintenir le RPT en état allait à l'encontre du bon sens. Le parti a fait son temps et n'innovait plus. En réalité, le parti n'a jamais innové. Les animateurs du parti ne faisaient que répondre aux événements alors qu'au sein du parti réservé aux privilégiés on passait le temps à s'ennuyer.

Nous l'avons dit, le passif du RPT est trop lourd et il fallait prendre la décision qui est en voie d'être prise. Le monde change et il n'est pas dit que le RPT sera toujours fort demain. Dès lors, il fallait prendre le devant de peur de faire porter à nos enfants et descendants, la lourde responsabilité de répondre du tort causé par ceux qui

nous ont précédés. Il suffit de voir ce qui se passe en Tunisie et en Egypte pour s'en convaincre.

Quant à ceux qui accusent les écrits de LA DEPECHE de troubler les esprits, nous les invitons à s'apprêter pour s'adapter aux bouleversements qui s'annoncent. Comme tout changement, le début sera difficile. Mais avec les explications, tout le monde, mêmes les paysans comprendront le bien fondé de la décision qui sera annoncée incessamment. Avouons que la tâche ne sera pas facile.

Les erreurs à ne pas commettre

Sauf surprise de dernier moment, il y aura dans les jours à venir un nouveau parti pour supplanter au vieux parti. Il faut avouer que cela ne se fera pas sans douleur. Mais si les études sont bien menées, il y aura un accouchement sans douleur.

Cela passe par les responsables qui seront appelés à diriger le nouveau parti. Si ceux-ci se mettent au service du nouveau parti et de ses adhérents dans l'humilité, tout ira pour le mieux. Mais si par contre ceux-ci se remarquent par leur arro-

gance et le mépris, il est fort à parier que le nouveau parti ne fera pas long feu. Dans ce cas,



il faut craindre que dans une situation désespérée des caciques de l'ancien parti ne décident de ressusciter le vieux parti. Nous ne savons pas encore les formes que prendra le changement.

Autre chose : les informations qui nous parviennent font état de l'interdiction formelle du RPT après la création du nouveau. Si c'est le cas, ce sera une erreur grave. Si des gens veulent rester collés au RPT, libre à eux. La

dissolution du RPT a fait des morts dans ce pays.

Et il n'est pas exclu que la

nouvelle dissolution ne crée d'autres problèmes au moment où le pays se réconcilie avec lui-même. Il faut donc faire énormément attention dans les décisions à prendre. Une interdiction pourra donner l'impression qu'on cache des arrières pensées.

Pour couper court, pourquoi ne pas laisser le RPT survivre et en faire un allié du nouveau parti?

KAO Victoire

27 avril 1960-27 avril 2011

Les six présidents qui ont fait le Togo depuis 51 ans

Depuis le 27 avril 1960, année de notre indépendance jusqu'à nos jours, le Togo a vu défiler à sa tête, six présidents de la République. Nous retraçons ci-après la durée de leur régime et leur empreinte à la tête du Togo.



Sylvanus Olympio 6 mai 1958-13 janvier 1963.

C'est le 6 mai 1958 après la victoire du CUT et son allié JUVENTO aux élections générales du 27 avril 1958 que Sylvanus Olympio est présenté par le Haut Commissaire Georges Spéral pour former le gouvernement.

De son vrai nom, Sylvanus Elpidio Epiphanyo Olympio da Silva, l'homme désigné pour former le gouvernement est né à Lomé le 6 septembre 1902. Il est l'aîné d'une vaste famille de trente enfants, son père ayant épousé six femmes. Elpidio sera toutefois l'enfant unique de sa mère. Son grand père, Francisco Olympio, né au Brésil vers 1832, avait émigré au Togo au moment où s'achevait la traite des esclaves.

C'est lui qui abandonnera le rajout "da Silva" accolé au nom de la famille. La mère d'Olympio appartient à l'ethnie Mampoussi aujourd'hui à cheval sur le Togo et le Ghana dans l'extrême Nord du pays mais à l'époque cette ethnie était entièrement dans le Togo allemand.

En 1920, la famille Olympio envoyait le jeune Elpidio faire les études d'économie et de droit en Europe après qu'il eut d'abord préparé à Londres un certificat d'aptitude à l'enseignement supérieur. En 1939, Sylvanus Olympio se retrouvera à la tête de l'importante firme commerciale UAC pour le Togo. A la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, Sylvanus Olympio voulut s'occuper activement de la politique, mais le commissaire de France, Noutary l'empêcha de créer un parti politique. Olympio transforma alors le Comité de l'Unité Togolaise (CUT), mouvement créé par le gouverneur Montagné en parti politique.

Le CUT réussit à faire élire, le 10 novembre 1946, Martin Comlan Akou, premier député du Togo et Jonathan Savi de Tové comme conseiller de l'Union française. A partir de 1947, Olympio plaida avec beaucoup de talent la cause des Ewé de Gold Coast. Mais la revendication ewé ne pouvait être satisfaite par l'ONU sans l'accord de Londres.

Or les Britanniques ne voulaient pas provoquer une amputation de la Gold Coast, même au profit d'un pays réunissant des Ewé sous leur tutelle. Ce fut donc un échec pour Olympio. A partir de 1954, une affaire de fraudes fiscales dans laquelle Olympio aurait été impliqué, contrai-

gnit l'administration coloniale à le condamner à une lourde peine. Désormais, il était inéligible pendant cinq ans. C'est donc Maître Ignacio Anani Santos qui conduisit la liste CUT-JUVENTO à la victoire lors des élections du 27 avril 1958.

Il plaida ensuite le cas Olympio auprès du Haut Commissaire Georges Spéral qui rétablit ce dernier dans ses droits. Le Haut Commissaire choisira par la suite Sylvanus Olympio pour former le gouvernement. Sylvanus Olympio (c'est la faute qui lui coûtera cher) passa son temps à la tête du pays à mener une remarquable chasse aux sorcières dont les victimes seront les membres de son gouvernement et tous ceux qui s'opposaient à sa politique de haine. Il y eut des tensions et agitations sociales dans tout le pays. Et c'est le coup d'Etat du 13 janvier 1963 qui mit fin à ce chierlit voulu par le régime Olympio lui-même.

Précision : Sylvanus Olympio est né d'une mère Manproussi. De par son père, il est d'origine brésilienne. Il devrait en principe se situer au dessus des clans ethniques sans parti pris d'autant plus qu'il n'est qu'étranger au Togo. Mais hélas, il avait vite choisi son camp, le groupe ethnique du Sud contre le Nord. Il est clair que si les militaires revenus des guerres coloniales étaient originaires du Sud du Togo, le président Sylvanus Olympio les aurait intégrés dans l'armée togolaise. De toute façon, c'est lui qui avait demandé à la France de libérer les soldats togolais qui servaient sous le drapeau français. Etait ce pour les envoyer au chômage ?



Nicolas Grunitzky 15 janvier 1963-13 janvier 1967

Nicolas Ador Grunitzky est la deuxième personnalité politique togolaise à diriger le pays. Né le 13 octobre 1913 d'une mère de la famille royale d'Atakpamé originaire de Glé et d'un père ancien officier de l'armée allemande d'origine polonaise mais reconverti dans le commerce. Il fit ses études primaires à Atakpamé. Après le Lycée Mignet (Aix-en-Provence) et un bac de mathématique, Grunitzky s'orienta vers les études d'ingénieur des Travaux Publics.

De retour au Togo, il entra dans l'Administration, puis encouragé par les autorités françaises, il s'opposa à Sylvanus Olympio qui avait épousé sa sœur. A la fin de 1949, quittant l'administration, il créa avec quelques amis une entreprise des Travaux Publics (Nouvelle Entreprise Togolaise (NET). Lors des élections législatives françaises, Nicolas Grunitzky, candidat unique, fut réélu par 184240 voix

sur 184240 suffrages exprimés. Au Palais Bourbon, Grunitzky siégeait avec l'abbé Barthélemy Bongada d'Oubangui Chari (Centrafrique) et le Prince camerounais Duala Manga-Bell au groupe Mouvement Républicain Populaire (MRP) de tendance démocrate chrétienne.

Nicolas Grunitzky réclamait lui aussi la réunification des deux Togo mais du bout des lèvres, sans y croire, craignant pour sa carrière. Aux yeux de Grunitzky, cette réunification n'était possible que dans le cadre de l'Union française.

C'est sous Nicolas Grunitzky, Premier ministre, que les réformes de la loi cadre ont été effectives au Togo. L'on s'acheminait alors vers l'autonomie. En 1955, les pouvoirs de l'Assemblée Territoriale avaient été élargis. Le 30 août 1956, l'Assemblée territoriale dominée par le PTP de Nicolas Grunitzky proclamait la République autonome du Togo. Le 28 octobre 1956 le Premier ministre organisait un référendum pour oui ou contre la levée de la Tutelle des Nations Unies sur le Togo francophone. Les trois quarts des 436436 inscrits votèrent "oui". Mais l'autonomie n'était pas l'indépendance puisque la politique étrangère, la politique financière et l'organisation de la Défense et de la Justice se décidaient à Paris. Les Nations unies refusèrent de cautionner ce référendum.

Grunitzky et ses amis durent accepter de nouvelles élections cette fois-ci sous le contrôle de l'ONU. C'étaient les élections du 27 avril 1958 qui seront catastrophiques pour la majorité sortante. Elles seront emportées par le CUT de Sylvanus Olympio.

Revenu au pouvoir après le coup d'Etat du 13 janvier 1963, Nicolas Grunitzky se comportait comme un capitaine d'une équipe de football. Il se laissait aller dans les arcanes des politiques politiciennes et était incapables d'imposer son autorité sur le pays. Quatre ans plus tard, le 13 janvier 1967, un autre coup d'Etat venait balayer son régime bicéphale qui a failli plonger le Togo dans une nouvelle crise.



Colonel Kléber Dadjo 14 janvier 1967-14 avril 1967

Après le coup d'Etat du 13 janvier 1967 qui envoya Nicolas Grunitzky et son équipe paître ailleurs, le colonel Kléber Dadjo fut chargé d'expédier les affaires courantes en attendant de nouvelles élections présidentielles. Mais très vite, l'homme, militaire de carrière, débonnaire et ignorant tout des subtilités et du jeu politique, fut débordé par le réveil des vieux démons de la politique politicienne. Il remit sans tarder, le 14 avril, le pouvoir au lieu-

tenant colonel Etienne Eyadéma.



Général Gnassingbé Eyadéma 14 avril 1967-5 février 2005

Militaire de carrière, le président Eyadéma est né à Pya le 26 décembre 1935 parmi les pasteurs.

Il fit ses études primaires à l'école évangélique de Farendé qu'il abandonna très tôt pour s'engager dans l'armée coloniale à partir du Dahomey.

Il fit campagne en Indochine avec pour camarade François Roux, aujourd'hui pasteur à Saintonge à la Rochelle (France), puis en Algérie. Après les guerres coloniales, Eyadéma et ses compagnons rentrèrent au Togo et demandèrent à être engagés dans l'armée togolaise. Mais le président Sylvanus Olympio refusa, les considérant comme des mercenaires.

C'est le 14 avril 1967 que le président Eyadéma était parvenu au pouvoir, il y restera pendant presque quarante ans, tenant de temps à autre de faire du Togo un pays moderne. Il faut aussi reconnaître que le président Eyadéma, dès son arrivée au pouvoir, avait essayé de prendre le taureau par les cornes. Tout le pays, surtout le Nord était trop avarié. Passant leur temps à se "lever sans se mouiller", ses prédécesseurs ignoraient le mot "développement" qui semblait ne pas les concerner. Ce qui les intéressait c'était la politique politicienne.

M. Eyadéma était animé d'une volonté sincère de développer le pays mais malheureusement l'environnement lui sera hostile. Dans l'ensemble, cet homme avait su être à l'écoute du peuple. Mais que pouvait-il faire quand "ceux qui connaissent le papier" passaient leur temps en plaisir au lieu de travailler ? C'est le malheur des intellectuels africains. Le président Eyadéma mourut le 5 février 2005 après de louables et bons services à la tête du Togo.



El Hadj Abass Bonfoh février- 2 mai 2005

L'actuel président de l'Assemblée Nationale avait assuré l'intérim après la démission de Faure Gnassingbé. M. Abass

Bonfoh a été bel et bien président de la République du Togo n'en déplaise.

Suite à notre article intitulé "Ces six présidents qui ont marqué l'histoire du Togo", nous avons enregistré des critiques. Pour nos détracteurs, M. Abass Bonfoh n'a été qu'un simple intérimaire et comme tel il ne doit pas figurer parmi ceux qui ont présidé aux destinées de la nation durant le demi-siècle de notre indépendance. Erreur. C'est une insulte doublée de mépris à l'égard de celui là qui a sorti le pays de sa grave crise de février-avril 2005. Comment refuser le titre de président à celui-là qui a signé le décret convoquant le corps électoral pour l'élection d'avril 2005 ? Durant les 60 jours au pouvoir, Abass Bonfoh a posé des actes décisifs qui ont évité la guerre civile au pays. Il a accueilli ses pairs de la sous région lors de la grave crise. Il a été reçu au Parlement français en tant que chef d'Etat du Togo. Mais aujourd'hui quand le pire est passé on oublie le grand rôle que le président Abass Bonfoh a joué à la tête du pays à cette période délicate. Sincèrement,

entre nous, le colonel Dadjo qui a figuré sur la montgolfière qui a sillonné l'an passé le pays a-t-il été plus important que M. Abass Bonfoh ? Abass Bonfoh a été un président constitutionnel. Ce qui n'est pas le cas pour le grand frère Dadjo. En plus, Abass Bonfoh a présidé des conseils de ministres qui ont adopté des décisions majeures pour le pays. Ne pas le reconnaître, c'est oublier d'où on venait. Abass Bonfoh ne mérite pas ce traitement. Il faut le rétablir dans ses droits de peur que l'histoire ne nous condamne

ne



Faure Essozimna Gnassingbé

Il a prêté serment pour la première fois le 3 mai 2005, date de son entrée en onction en qualité de chef de l'Etat après une longue crise socio-politique. De lui on retiendra qu'il y avait "deux Faure Gnassingbé dans notre jeune président.

Le premier est celui qui, à son entrée en fonction, connaît l'impression de dormir sur ses lauriers.

Le deuxième est celui qui s'est à la surprise générale réveillé à l'approche du scrutin passé. C'est à partir de ce temps que les Togolais le découvrent. Depuis, les choses bougent à la tête du pays. Pour son second mandat, Faure Gnassingbé s'efforce de laisser des empreintes de son passage à la tête du pays en entreprenant de grands travaux dans les infrastructures routières.

JT & K.V

Boulevard BKS-LIMOUSINE-ADIDOGOME

L'Autorité de l'Etat enfin affirmée

Dans notre édition 558 du 16 février 2011, nous faisons état de l'existence des forces rétrogrades qui avaient entrepris de bloquer le déroulement des travaux sur le boulevard ci-dessus mentionné. Nous attirons l'attention des autorités sur les risques de voir tous les travaux de réhabilitation des rues et boulevards dans la capitale bloqués si ces forces venaient à imposer leur loi. Notre appel a été entendu. Les menaces d'aller voir vaudous aux Bénin n'ont rien donné. Le gouvernement est resté fermé. Tous les bâtiments dans l'emprise du boulevard seront détruits et leurs propriétaires indemnisés. Une commission interministérielle est déjà mise en place et procède aux indemnisations. Vous trouverez sur la photo ci-contre un immeuble de 5 étages sorti de 10m dans l'emprise du boulevard en train d'être détruit à Adidoadin. Cet immeuble appartiendrait dit-on à un jeune baron. Grand ou petit, baron du RPT ou pas les lois de la République s'applique à tous. Tous ceux qui ont aiguisé des coupe-coupe pour défendre leurs domicile jusqu'au dernier sang si on ne cassait pas l'immeuble de ce baron du RPT doivent arranger leurs armes en s'inclinant devant la force de la loi. C'est difficile de voir la maison qu'on a habitée des dizaines d'années sous les bruits des bulldozers. Mais dans l'intérêt général, les intérêts particuliers n'ont pas leur place.

Il reste à demander au gou-

vernement de procéder à une indemnisation juste et équitable.

des terrains de l'Etat sur l'ensemble du pays.

casse les maisons après les avoir laissés construire devaient assi-

en exigeant du gouvernement l'indemnisation des personnes



C'est le lieu d'inviter l'Etat à prendre ses responsabilités devant l'occupation anarchiques

Si notre justice jouait véritablement son rôle, ceux à qui l'Etat

gner l'Etat devant les juridictions et gagner leurs procès. C'est ce que fait déjà la Banque Mondiale

affectées lors des travaux qu'elle réalise dans notre pays.

K. V

Communiqué du ministère de la Santé

Sous le haut patronage de son Excellence, M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République du Togo, le Ministère de la Santé et l'Organisation Ouest Africaine de la Santé organisent la 12e Réunion ordinaire de l'Assemblée des Ministres de la Santé de la CEDEAO

Thème : Atteinte des OMDs dans l'espace CEDEAO: défi de la multi-sectorialité

Du 02 au 07 mai 2011, Lomé, Hôtel Sarakana



COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON SERVICE INTERNET SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS QUELQUES JOURS. CES PERTURBATIONS SONT DUES A UN PROBLEME TECHNIQUE SURVENU SUR LE CABLE SOUS-MARIN EN CÔTE- D'IVOIRE.

TOGO TELECOM ET SON PARTENAIRE EN CÔTE D'IVOIRE S'ACTIVENT INTENSEMENT POUR RETABLIR LA SITUATION DANS LES PLUS BREFS DELAIS.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE TOUTES SES EXCUSES POUR LE DESAGREMENT ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DEJA DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION

Amélioration des relations entre la presse et les partis politiques

Un atelier d'échange entre les acteurs s'est déroulé à Lomé

La Commission Technique de Gestion et de suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse, a organisé les 20 et 21 avril 2011 à l'hôtel Palm Beach à Lomé, un atelier d'échange qui a regroupé une soixantaine de participants dont 8 partis politiques. Placé sous le thème " Relations entre presse et partis politiques ", l'objectif de cet atelier est d'assainir les rapports entre la presse et les formations politiques en vue de favoriser un meilleur traitement professionnel des informations venant des Etats majors des partis politiques.

La cérémonie d'ouverture Elle est marquée par trois interventions. Dans son mot de bienvenu, le vice-président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse M. Kouéssan Yovodévi, a salué les participants pour l'intérêt qu'ils accordent à cette rencontre en répondant massivement à l'invitation. Pour lui, cet atelier d'échange permet de créer les relations de confiance et de courtoisie entre les principaux acteurs de la vie politique (médias et partis politiques). C'est une occasion de renouer et de rechercher un espace d'entente pour faciliter la communication.

Pour sa part, le directeur de l'Administration Territoriale M. M'Boma, a au nom du gouvernement a remercié la Commission pour cette initiative très louable. Cet atelier selon lui est un cadre privilégié qui permet de raffermir les rapports souvent très tendus entre partis politiques et la presse. C'est un dialogue qui vient en appui aux efforts du gouvernement togolais, car " quoique théoriquement séparées, la presse et les partis politiques restent liés par une communauté d'intérêts qui directement ou indirectement affecte les pouvoirs publics en même temps que l'ensemble des populations qui fondent le socle vivant de l'Etat ", a-t-il souligné.

" Le journaliste est-il le porte voix ou doit donner une visibilité des partis politiques ? ", s'est interrogé le président de la HAAC, M. Philippe Evégné dans son discours d'ouverture. Après avoir passé en revue l'histoire de la presse privée togolaise, il a déploré le fait que cette presse dite indépendante ne respecte pas les dispositions du code relatif à l'expression pluraliste des courants de pensées. M. Evégné a aussi déploré le fait que cette presse ait ter-

miné à focaliser ses efforts sur le pouvoir. Toutefois, il s'est dit convaincu qu'au sortir de cet atelier, s'opère une mutation afin que la presse soit un véritable messageur.

philosophie à l'Université de Lomé et M. Etienne Gbodou, consultant Médias. A travers deux groupes de travail, les participants ont fait des constats et des recommandations dans les relations entre la presse et

caractériser les professionnels des médias les amène à ranger leur dignité et leurs conscience dans les tiroirs du besoin et du vice, que le manque d'esprit de solidarité et de corps, et les rivalités intestines face aux difficultés de la profession conduisent le journaliste à s'enfermer dans sa tour d'ivoire et à devenir une cible facile, etc. Les participants ont pris un certain nombre de recommandations.

Pour venir à bout de tous ces constats, les participants recommandent entre autres, que les partis politiques disposent de véritables directions de communication, qu'ils cessent de compromettre les journalistes, qu'il y ait une relation cordiale entre la presse et les hommes politiques, disposer d'un carnet d'adresse bien fourni. Que l'aide de l'Etat à la presse soit conséquente et la convention collective devienne effective. Le journaliste doit être impartial, objectif, éviter le sensationnel en vérifiant les faits avant toute publication ou diffusion. Il est recommandé aux journalistes de respecter la vie privée des citoyens de se documenter, de se spécialiser afin que leur commentaires ne suscitent des polémiques....

T. Vivien



Les échanges

" La stratégie de communication des partis politiques au Togo " et " Différence entre journaliste et chargé de communication d'un parti politique ", ces deux sous-thèmes ont été développés respectivement par MM. Fabien Yaovi Akakpo, professeur titulaire de phi-

losophie.

En effet, après avoir constaté que les formations politiques au Togo surtout celles de l'opposition n'ont pas de direction de communication, qu'il y a des tentatives de corruption des journalistes, des menaces et des agressions, etc., que l'indigence ou la pauvreté qui

La problématique de la liberté d'expression et de la liberté de presse au centre d'un débat à la Maison de la Presse.

Permettre aux hommes des médias de mieux appréhender les concepts de la liberté d'expression et de la liberté de presse, son fondement, son étendue et sa limite, tel est le but essentiel du club de la presse organisé le vendredi 15 mars 2010 par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) à la Maison de la Presse à Lomé. Organisé avec le soutien de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, cette rencontre dont le thème était : " Problématique de la liberté d'expression et de la liberté de presse : fondement, étendue et limite ", intervient dans un contexte sociopolitique où la liberté d'expression et de presse qui sont des droits fondamentaux de la personne humaine, connaît une crise profonde dans notre pays.

Cette rencontre qui a réuni les professionnelles des médias a connu la participation de la représentante de la Fondation Friedrich Mme Uta Dexen. Deux communications animées respectivement par Me Jean Déglé, avocat à la cour et M. Lucien Mensah Djossou, directeur de publication du journal Le Combat du Peuple ont animé le thème. Auparavant deux allocutions, dont celle de la représentante de la Fondation Friedrich Ebert ont marqué les travaux de la rencontre. Celle-ci a souligné que la liberté d'expression et de presse n'a jamais été globalement

acquise et doit être le fruit d'une marche universelle. Selon elle, malgré les avancées notoires dans la jouissance de ces droits, la presse privée est confrontée souvent aux délits dans le cadre de la liberté de presse et d'expression. Cette rencontre répond à un besoin pédagogique et a pour but d'amener les professionnels des médias à échanger et à comprendre les causes de ces délits et les obligations qu'implique la jouissance du droit de la liberté de presse. Ouvrant les travaux de la rencontre proprement dite, le modérateur en la personne de M. Eso-wè Apollinaire MEWENEMESSE, ancien président de l'OTM et de LA DEPECHE, après avoir situé le cadre de ce club de presse qui s'inscrit selon lui sur la voie de la responsabilisation et non de la victimisation, a remercié la Fondation Friedrich pour son appui constant à une meilleure professionnalisation de la presse. Dans son exposé, Me Déglé s'est appesanti sur l'aspect juridique que représente la liberté d'expression et de presse privé togolaise dans un Etat de démocratie. Selon lui, ces libertés qui sont souvent menacées par les dictatures et les régimes d'oppression restent des principes intangibles dans les pays démocratiques où les citoyens émettent librement et sans contraintes leurs opinions. La liberté d'expression est l'une des manifesta-

tions de la liberté de la Presse et reste un droit dont l'abus peut conduire à des sanctions. Elle trouve son origine dans le monde occidental à travers la tradition laïque, républicaine et démocratique. Le 1er amendement de la constitution américaine de 1766 et dans la révolution française de 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme de l'ONU,

La liberté d'expression et de presse dans notre pays trouve ses fondements dans la constitution du 14 octobre 1992 qui proclame en ses articles 25 et 26 la liberté d'expression. Cependant, il a également prévu une certaine limite dans la jouissance de ces libertés au Togo et partout dans le monde. Ces libertés sont contrebalancées, que ce soit

liberté d'expression et de presse dans son rôle d'éducateur, d'éveilleur de conscience.

M. Lucien Djossou a développé le thème dans le même cadre d'idée. Après avoir rappelé les fondements de ces libertés, il a affirmé que la liberté de la presse a connu des censures et est devenue un acquis récent dans notre pays. Evoquant l'article 1 du code de la presse, il a invité les journalistes à faire de l'éthique et de la responsabilité, les règles de conduite dans l'exercice de leur travail et la jouissance de ces libertés. Il a rappelé que beaucoup de journalistes ont connu des procès, l'exil, l'emprisonnement et la torture dans les années 1990. Seule la véracité de l'information, une source fiable et le respect de la déontologie protègent le journaliste des poursuites judiciaires.

Par ailleurs, il a ajouté que le journaliste ne doit pas avoir peur des procès, mais il doit avoir peur au moment où il prend sa plume pour écrire. La liberté d'expression et de presse doit être une conquête permanente pour garantir la survie du journalisme. Un débat sur l'origine de la liberté de presse, la nécessité de minimiser le préjudice que peut causer l'information et sur la force que représente le droit à la liberté d'expression et de presse pour le changement des mentalités a mis fin aux travaux. Simplice BAM



le Pacte Civil et Politique. La convention européenne des Droits de l'Homme en son article 19 stipule aussi que toute personne a droit à liberté d'expression sans considération de frontière. Au Togo, cette liberté n'a pas connu des jours heureux. D'abord interdite sous la colonisation et étouffée sous le parti unique, la liberté d'expression et d'association n'a connu ses débuts que dans les années 90.

dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme, dans le Pacte civil et Politique ou dans la Loi française de 1881. La liberté d'expression et de presse selon Me Déglé, doivent s'exercer dans le respect scrupuleux de la dignité humaine, car trop de liberté journaliste au professionnalisme et à l'application de la déontologie pour tirer meilleur profit de cette arme de combat qu'est la

Libye

De la zone d'Exclusion aérienne Aux troupes au sol

De tous les noms pour désigner l'homme blanc, dans les 48 ethnies de notre pays, celui en ewé traduit au mieux le comportement des anciens colonisateurs européens. En Ewé, on désigne l'homme blanc, pour "Yovo", une déformation de "Ayévu" qui signifie animal, chien rusé.

En clair, yovo en Ewé veut dire chien rusé. Un patron chez qui j'ai grandi dans le Kpéké, qui n'est autre que le père de DOGBATSE WINNY, paix à son âme, me donnait les détails suivants sur l'homme blanc qu'il a appris à connaître lors de la colonisation "Yovo est un chien rusé parce que le Blanc a un comportement animal.

"Il se comporte comme un animal, mieux comme un chien rusé", poursuit-il.

Rusé, le Blanc l'est, sinon il ne serait pas parvenu à dominer le monde entier. Tout ce retour dans le culturel Ewé pour mieux expliquer l'attitude actuelle des Occidentaux à l'égard de la Libye.

Le 18 mars dernier, Paris Londres et Washington, têtes de file des pays occidentaux parvenaient à

faire adopter la résolution 1973 pour empêcher l'aviation libyenne de bombardier les populations libyennes. En réalité la résolution malicieusement obtenue avait pour but de mettre fin au régime de Kadhafi. Rien d'autre.

La résolution 1973 avait un objectif précis; interdire le vol des avions libyens. Un mois après, la résolution à été vidée de sa substance. Elle a été dévoyée. Dès l'adoption de la résolution, alors qu'aucun avion militaire libyen n'a décollé, les chasses américaines, françaises et anglaises se sont ruées sur les aéronefs libyens au sol, détruisant toute l'aviation libyenne. L'objectif inavoué, donner le coup de pouce aux insurgés. C'est ainsi qu'avec l'appui des occidentaux l'insurrection a marqué des points au point de menacer Syrte et Tripoli.

Une menace à laquelle les troupes libyennes qu'on disait affaiblies et désertées a dû faire face avec brio. Malgré le soutien des occidentaux, l'insurrection a été repoussée jusqu'aux portes de Benghazi et ne tient que grâce aux militaires des maîtres du monde.

L'Occident affolé

Les forces occidentales avaient sous-estimé les forces de Kadhafi qui ont résisté à tous les assauts de l'aviation occidentale.

C'est dans ce contexte que MM. OBAMA, Sarkozy et Cameron, au mépris de toutes les règles du droit international, décident d'envoyer



des troupes au sol comme ils l'ont fait en Côte d'Ivoire pour soutenir les forces de Ouattara. En clair, ces trois pays ne cachent plus leur volonté d'en découdre avec Kadhafi dans le seul but de s'approprier le

pétrole libyen. Devenus seuls maîtres du monde, ils se permettent tout et le reste du monde vit dans la peur des lendemains incertains. Et ce qui frappe, c'est la lâcheté des pays africains. Comment comprendre que dans une Union, un membre soit attaqué de l'extérieur et les autres membres ne disent rien?



Alain Juppé, après que les forces spéciales françaises aient capturé le président Gbagbo, a déclaré que "c'était un signal fort aux autres dictateurs du monde". Une déclaration qui a fait sourire plus d'un Africain. Alors que les forces occi-

dentes s'abattaient sur la Libye, au Barhein, les mêmes donneurs de leçons fermement les yeux sur les massacres des révolutionnaires barheimis. Au moment où nous parlons, les 60% des Chiïtes de Barhein sont massacrés par la minorité sunnite avec la complicité de Washington et autres. C'est dire que, la démocratie au nom de



laquelle les peuples du monde subissent des oppressions n'a aucune valeur à leurs yeux. Elle ne sert que pour légitimer leurs intérêts politiques, économiques et géographiques sur le monde.

KAO Victoire

Recherche pétrolière au Togo

La société Eni-Togo va bientôt procéder à la prospection

Si tout va bien, d'ici trois ans, le Togo, à l'instar de ses voisins de l'Afrique de l'Ouest, produira du pétrole. La recherche pétrolière sur nos côtes a commencé et suit trois phases; la sismique ou la prospection, le forage et l'exploitation.

Le Togo a attribué le 26 octobre dernier le permis d'exploitation des produits pétroliers de l'offshore à la société Eni-Togo, une filiale de Eni SPA qui est une société italienne présente dans environ 77 pays et qui compte selon ses responsables plus de 78000 salariés. Eni opère dans les secteurs du pétrole, du gaz naturel, dans la production d'énergie électrique.

L'offshore togolais est la limite de la mer au niveau d'Aného et d'Atiako. Il est divisé en deux blocs; un moins profond et l'autre plus profond. La recherche pétrolière est un long processus. Bien avant la prospection, l'étude d'impact environnemental et social a été menée. La zone d'étude est une portion du bloc 2 à partir d'environ 50 km au large des côtes du Togo, à une profondeur qui varie entre 2000 et 3000 m. C'est pour présenter le rapport provisoire de l'étude d'impact que les responsables de Eni, en collaboration avec la Direction de l'Environnement, ont organisé jeudi dernier une rencontre d'information et d'échanges à l'hôtel sarakawa à Lomé.

Les responsables de l'environnement, les religieux, les représentants d'ONG et la presse ont pris part à cette rencontre.

Dans sa présentation, le directeur général de Eni -Togo, M. André MARSANICH a rappelé que la présente Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) sur la campagne d'acquisition a

pour objet de présenter et de décrire dans les détails, les différentes activités du projet dans le but d'identifier toutes les composantes susceptibles de pouvoir générer un impact.

La zone étudiée est caractérisée par de nombreux enjeux environnementaux et sociaux sensibles. Il s'agit par exemple de la présence

NICH rassure qu'étant donné la nature temporaire des activités (2 mois), la période de réalisation proprement dite de la prospection (mai-juin) et la distance de la côte et grâce à l'application des mesures, les impacts sur l'environnement et les composantes sociales seront faibles, voire négligeables.

De son côté, le Directeur géné-



des espèces marines comme les tortues marines, les baleines à bosse. Il s'agit également de la pêche artisanale et commerciale de même que du transport maritime et le tourisme côtier qui s'y déroulent.

Par rapport aux principales mesures d'atténuation mises en place, Eni prévoit que l'acquisition sismique s'effectue en dehors de la saison à forte présence de baleine et de nidification des tortues. Aussi elle prévoit la définition d'une zone de sécurité, l'utilisation de surveillance passive, la participation et la coopération avec les autorités locales dans la planification et l'exécution des activités. M. MARSA-

ral des Hydrocarbures, M. Siah MEBA Léopold, a fait savoir que "la recherche pétrolière est un investissement à risque". Parlant du contrat qui lie Eni et l'Etat, il a déclaré qu'il s'agit d'un contrat de partage de production, c'est-à-dire que Eni investit à 100% risque, le Togo ne participe pas du tout à l'investissement. Si le pétrole est découvert à la fin, il est partagé entre le Togo et la Société selon un schéma classique. "Souhaitons bonne chance à Eni de nous trouver enfin du pétrole", a conclu M. MEBA.

D.B

Un nouveau Technicien Supérieur au service de la Santé

Mention très honorable pour l'étudiant Tchassim Tassayi Bouwédéou

L'Ecole des Assistants Médicaux vient de mettre au service de la santé un nouveau technicien supérieur. Il s'agit de M. Tchassim Tassayi Bouwédéou qui vient de soutenir le 14 avril dernier avec brio son mémoire dont le thème est "Syndrome de STEVEN JOHNSON et Nécrolyse Epidermique Toxique en Milieu Hospitalier à Lomé : Etude Rétrospective à propos de 94 cas Colligés de juin 2004 à juin 2010". Le jury est composé de 4 personnes dont le président est M. BITHCE Palokinam, professeur en Médecine à l'Université de Lomé, des Juges, Drs. PATASSI Akoua et SAKA Bayaki et du Directeur de mémoire DR. KOMBATE Koussaké, des Assistants Médicaux (EAM). L'étudiant dans son mémoire a su montrer que le Syndrome de Stevens-Johnson (SSJ) et la Nécrolyse épidermique Toxique (NET) sont des toxidermies graves dont le pronostic dépend en grande partie de leur prise en charge. Ce travail avait pour objectif de déterminer le profil évolutif et étiologique des cas de SSJ/NET observés en milieu hospitalier à Lomé depuis la vulgarisation des antirétroviraux.

M. Tchassim est parvenu aux résultats suivants : Sur les 94 cas recensés de SSJ/NET, il a relevé 79 cas de SSJ, 11 cas de NET et 4 cas de la forme de transition. La sérologie VIH était connue dans 84 cas. Elle était positive

dans 51 cas (44 cas de SSJ, 5 cas de NET et 2 cas de transition). 5 cas des 79 malades souffrant de SSJ sont décédés dont 4 étaient infectés du VIH contre 1 seulement des 4 décédés parmi les 11 malades qui souffraient de la NET. M. Tchassim a su faire ressortir les principaux médicaments responsables de SSJ/NET. Il s'agit des sulfamides anti-infectieux, la Névriapine, les médicaments chinois, les infusions, les aminopénicillines. Il souligne cependant qu'aucun médicament n'a formellement été identifié dans 7 cas de SSJ/NET.

Il a montré qu'il y a augmentation progressive du nombre de SSJ/NET et qu'il s'agit d'affections de mauvais pronostics surtout dans les pays en développement sous médicalisés. L'étude suggère que l'existence d'une infection opportuniste due à une immunodépression du VIH constitue un facteur de mauvais pronostics au cours de SSJ/NET. Les sulfamides anti-infectieux et la Névriapine sont les médicaments fréquemment responsables de nos jours au Togo. Le jury a jugé le travail de l'étudiant très convaincant et lui a décerné la mention très honorable. La prestation du serment d'Hippocrate par le nouveau technicien supérieur de la santé devant le jury a mis fin à une cérémonie.

D.B



COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'EN RAISON DES TRAVAUX DE REFECTION DES ROUTES DANS LES VILLES DE LOME ET DE L'INTERIEUR DU PAYS ET CE, MALGRE TOUTES LES DISPOSITIONS PRISES, LE RESEAU TELEPHONIQUE ET INTERNET RISQUENT DE SUBIR PAR MOMENT DES PERTURBATIONS.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE DORES ET DEJA SES EXCUSES POUR LES DESAGREMENTS QUE VOUS POUVEZ SUBIR ET VOUS INFORME LE CAS ECHEANT, D'APPELER LE 119, NUMERO GRATUIT DEPUIS LE RESEAU TOGO TELECOM.

**LA DIRECTION
GENERALE**

GRAND HÔTEL DE LOMÉ **UN JOYAU A DECOUVRIR**



Grand Hôtel de Lomé
Avenue de la Chance-Bretelle de Bè-Klikamé
Face Directions Togocel & LONATO
Tél: (+228) 251 70 03/ 048 76 25/ 905 58 79;
Fax: (+228) 225 07 93;
Email:ghlsafiahouse@yahoo.fr

"HÔTEL LA SAVOIE" DU GROUPE LEOTA **A TOKOIN DOUMASSESE**



Chambres climatisées, Ventilées, Dortoirs, Suites à des prix qui défient toute concurrence

Pour vos références: (+228) 221 83 68/ (+228) 927 32 90

B.P 139 /Tokoin-Doumasséssé.

Table-rondes, Séminaires, Libérations et autres
Hôtel "LA SAVOIE" met à votre disposition un cadre confortable et sécurisé



***CHEZ NOUS , VOUS
ETES CHEZ VOUS***

**Côte Ouest, Village SOS-Kara
Téléphone : 661 03 61/232 94 00**

